

## LES HALLES - GROUPE DE TRAVAIL THÉMATIQUE « PROGRAMMATION »

séance du jeudi 7 décembre 2006 à 18h

### Le « Carreau » des Halles : un lieu d'échange dédié à la culture et aux loisirs urbains

Les premières séances du groupe de travail « programmation » ont été essentiellement consacrées aux équipements publics.

En complément, ce texte, élaboré en partenariat étroit avec Unibail, s'attache plus particulièrement aux équipements dits « commerciaux ».

Il propose une articulation entre programmes public et privé, dont l'objectif est de fabriquer un lieu cohérent, complémentaire et unitaire, et innovant dans son contenu comme dans sa configuration.

La matière ici livrée est encore brute. À partir de ces propositions, il est sans doute nécessaire de dégager des priorités : c'est l'objet de ce groupe de travail.

### LE « CARREAU » DES HALLES : LIEU D'ÉCHANGE DÉDIÉ À LA CULTURE ET AUX LOISIRS URBAINS

#### Faire de ce lieu de passage un lieu de rencontres :

Implanté au dessus de la gare RER et du centre commercial du Forum, en bordure du grand jardin du centre de Paris, le nouveau « Carreau » des Halles offrira un lieu de rencontre exceptionnel au cœur de l'agglomération.

450 000 personnes transitent chaque jour par la gare souterraine ; 120 000 d'entre elles fréquentent le centre commercial, et 100 000 sortent dans la ville. Le nouveau « carreau » devra offrir aux usagers des espaces souterrains un espace public gratuit et abrité leur permettant de s'arrêter un instant pour profiter de la vue sur le jardin, de prendre connaissance de l'offre culturelle du site, de la ville et de l'agglomération et d'organiser des rencontres.

#### Développer et renouveler les pratiques culturelles existantes :

Le nouveau conservatoire du centre double la surface dédiée à l'enseignement (danse, musique, art dramatique) et se dote d'une salle de diffusion mutualisée avec d'autres structures. Des projets innovants peuvent être envisagés comme l'utilisation du kiosque à musique du jardin.

La nouvelle bibliothèque tous publics retrouve des espaces de lecture conviviaux en bénéficiant de la lumière naturelle.

Les pratiques amateur offertes par une nouvelle Maison des ateliers (arts plastiques, métiers d'art, ateliers pour enfants, danse, musique, théâtre) doivent participer de l'animation du site.

L'animation musicale doit pouvoir se produire sur l'espace public, dans les restaurants et cafés du « Carreau », dans le kiosque à musique du jardin. Elle doit être un élément fort d'attractivité du lieu et du site, le week-end, en soirée, en été comme en hiver.

#### Offrir aux jeunes des services accessibles, attractifs et abordables :

L'offre culturelle, l'offre commerciale et l'offre de loisirs, restauration, billetterie, produits culturels doit offrir une part non négligeable de prestations abordables par ce public et qui lui soient particulièrement destinés.

#### Attirer et surprendre de nouveaux publics :

Ce qu'on trouve sous le « Carreau » devra offrir une impression de nouveauté et de séduction qu'il s'agisse de l'offre commerciale ou des équipements publics. Il s'agit en effet de renouveler l'image du lieu, de donner aux équipements publics un caractère novateur, attractif et extraordinaire et aux commerces une image de créativité et de modernité. Des événements éphémères contribueront aussi à renouveler l'attractivité.

### L'émergence d'un Lieu « unique »

L'aménagement de l'espace public comme des équipements publics et privés doit participer du même concept scénographique pour dégager une impression d'ensemble, de lieu unique magnifique et surprenant, tant dans son design que dans son éclairage, ses illuminations et sa signalétique

### UNE PROGRAMMATION GLOBALE POUR UN LIEU « UNIQUE »

Pour répondre à cet objectif, les équipements publics et équipements commerciaux doivent être développés en synergie afin de proposer une unité de programmation.

Elle serait développée autour de trois pôles, dont les éléments doivent être interconnectés, dans leurs dimensions programmatique et spatiale.

#### 1/ Le pôle « Services métropolitains » (900m<sup>2</sup> environ)

- Un grand espace d'accueil, d'information, et de services dédié à l'offre métropolitaine culturelle (et aux transports publics pour y accéder)  
Il fonctionne avec les nouvelles technologies d'information et de vente et regroupe : billetterie tarifs du jour pour les théâtres, spectacles et musées de l'aire métropolitaine parisienne avec aussi un espace dédié à l'offre culturelle pour le jeune public : sélection des spectacles et animations spécialement destinés aux enfants et aux jeunes (200m<sup>2</sup>)
- Office du tourisme (200m<sup>2</sup>)
- Antenne jeunes en correspondance avec l'espace dédié à l'offre culturelle pour le jeune public, essentiellement à destination des jeunes de 10 à 25 ans : lieu d'info et de documentation, d'aide et de conseils (300m<sup>2</sup>)
- Accueil et billetterie RATP, et boutique Roue Libre (200m<sup>2</sup>)

#### 2/ le pôle « Culture » (8 800m<sup>2</sup> environ))

##### **La Musique**

- Conservatoire des 1/2/3/4<sup>e</sup> arrondissements : danse, musique, arts dramatiques (3 500m<sup>2</sup> dont auditorium), ouvert six jours par semaine pour l'activité pédagogique
- L'auditorium / salle de diffusion de 800m<sup>2</sup> intégré dans le programme du conservatoire est mutualisée en dehors des heures d'activité pédagogique : spectacles du conservatoire, réunions associatives, évènements culturels privés,...
- Pôle de pratiques amateur (1 500m<sup>2</sup>), incluant les activités de la Maison des Ateliers (ex ADAC) et des salles de répétition et de pratiques artistiques (musique, mouvement/danse, matière). Compte tenu des contraintes acoustiques fortes pour la salle dédiée aux sourds et malentendants, un lieu pourrait être recherché dans les espaces en sous-sol du forum, qui serait géré par le pôle des pratiques amateur.

##### **Le Livre**

- Bibliothèque tous publics (1 000m<sup>2</sup>)
- Café littéraire donnant sur l'espace public (300m<sup>2</sup>)

##### **L'évènementiel et la mode**

- Le « Cosmopole », café du 21<sup>ème</sup> siècle (2000m<sup>2</sup>)

Un très grand café-brasserie accessible à tous, un lieu d'échange de convivialité et de rencontre entre parisiens, touristes, et franciliens avec une large amplitude d'ouverture

Un espace moderne et contemporain, ouvert sur le jardin et l'espace public plus généralement

Un lieu culturel avec ses "corners" intégrés comportant une librairie spécialisée (Paris et l'architecture), une galerie d'art et de photos, un espace épicerie et traiteur, un espace presse,...

Une programmation événementielle et artistique le soir : musique, danse, performances et installations artistiques, etc...

– *L'espace jeunes créateurs du forum réaménagé ( 500m<sup>2</sup>)*

Il pourrait être réinstallé, libérant des espaces dans le forum qui pourraient contribuer à reloger en sous sol les commerces actuellement présents au rez-de-chaussée (2700m<sup>2</sup>).

Les autres surfaces commerciales créées en sous-sol pourraient également y contribuer.

**3/ le pôle « Environnement et bien-être » (4 500m<sup>2</sup> environ)**

***Espace jardin (2000 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée s'ouvrant sur le jardin, mais n'empiétant pas sur le jardin)***

- Un espace de vente dédié aux plantes, au jardinage, à la décoration intérieure et extérieure
- Une librairie spécialisée,
- Des produits alimentaires "de la ferme" et un espace dégustation,
- Des ateliers de jardinage en lien avec le jardin des Halles pour tous les âges.

***Espace bien-être (2000 m<sup>2</sup> dont 300 m<sup>2</sup> à rez-de-chaussée intégrant l'accès et la boutique)***

En correspondance et en complément des équipements sportifs du sous sol :

- Un espace de santé et de conseils donnant accès à des spécialistes nutritionnistes, diététiciens, ostéopathes etc...
- Une espace beauté, soins du corps, coiffure,
- Un espace de fitness, cours de danse, cours de yoga
- Un parcours aquatique
- Un café avec accès terrasse donnant sur le jardin, lieu de ressourcement, une offre de produits frais sains et équilibrés
- Une librairie spécialisée bien-être
- Un espace de vente produits de bien-être

***Village des saveurs (500 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée)***

- Des spécialités : café, thé, chocolat, huile d'olive,
- Une boulangerie.

## BILAN DES SURFACES PROPOSÉES

Ces surfaces seraient fournies aux candidats à titre indicatif, et non définitif.

Il appartiendrait à chaque candidat d'adapter ce programme au projet qu'il proposera.

Type d'équipement :	Surface utile	Localisation préférentielle
<b>Pôle « services métropolitains »</b>		
Billetterie théâtre, spectacles et musées, Espace pour offre culturelle jeune public	300 m <sup>2</sup>	Rdc
Office du tourisme	200 m <sup>2</sup>	Rdc
Antenne jeunes	300 m <sup>2</sup>	Rdc
Accueil et billetterie RATP et boutique Roue Libre	200 m <sup>2</sup>	Rdc
<b>Pôle « Culture »</b>		
<i>La Musique</i>		
Conservatoire du centre et Auditorium	3 500 m <sup>2</sup>	Rdc + étage
Pôle de pratiques amateur	1 500 m <sup>2</sup>	Rdc + étage
<i>Le Livre</i>		
Bibliothèque tous publics	1 000 m <sup>2</sup>	Rdc + étage
Café littéraire	300 m <sup>2</sup>	Rdc
<i>L'évènementiel et la mode</i>		
Le café du 21 <sup>ème</sup> siècle (le « cosmopole »)	2 000 m <sup>2</sup>	Rdc + étage
Espace jeunes créateurs	500 m <sup>2</sup>	Etage
<b>Pôle « environnement et bien-être »</b>		
Espace jardin	2 000 m <sup>2</sup>	Rdc+ étage
Espace bien-être	2 000 m <sup>2</sup>	Rdc + étage
Village des saveurs	500 m <sup>2</sup>	Rdc
<b>Total des surfaces</b>	<b>14 300 m<sup>2</sup></b>	

Le texte remis à l'occasion du GTT du 25/10/06 mentionnait : « programmation commerciale spécifique, pouvant varier entre 5 700 m<sup>2</sup> et 8 000 m<sup>2</sup>, incluant la reconstitution des surfaces commerciales existantes (2 700 m<sup>2</sup>), billetterie spectacle (celle-ci pouvant être en lien avec le pôle de services métropolitains), offre diversifiée de restauration (notamment pour l'animation de la rive Ouest face au jardin). Cet élément de programme n'inclut pas les surfaces issues du « barreau Nord-Sud ».

La surface totale est dans le haut de la fourchette figurant dans l'appel public de candidature (11 000 m<sup>2</sup> à 15 000 m<sup>2</sup>) et annoncée en concertation.

Le programme comprendrait dans cette configuration environ 6 900m<sup>2</sup> d'équipements publics et environ 7 400 m<sup>2</sup> d'équipements privés.

Pour mémoire, les surfaces commerciales existantes de la partie émergée du forum des Halles représentent aujourd'hui 2 700 m<sup>2</sup>.